

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Gédéon, tenue le lundi 22 mai 2018 à la salle du conseil à 19 h 30 et à laquelle sont présents les conseillers et conseillères suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M^{me} Suzy Lessard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M^{me} Nathalie Simard et M^{me} Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

120-05-18 Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

19- Affaires nouvelles

- A) Programme PAERRL 2017 : reddition de compte
- B) Travaux électriques marina Belle-Rivière
- C) Vente de terrain Johanne Couture et Claude Jomphe
- D) Contrat marquage de chaussée : véloroute
- E) Activité bénéfice – Fondation CRDI

6- AQUEDUC CHEMIN DE LA CÉDRIÈRE - SUIVI

Les travaux sont en cours et se déroulent selon le rythme prévu. L'échéancier de la mi-juin pour la fin des travaux est visé. Mais diverses problématiques sont survenues au départ du chantier et provenaient des faits suivants :

- Décision de ne plus faire de chemin temporaire malgré le devis (des propriétaires ont refusé le passage de tels chemins temporaires sur leur propriété notamment).
- Erreur sur la localisation et la quantité de roc sur les plans et devis.

Après quelques rencontres une entente est intervenue pour un ajustement au contrat au montant de 24 737.34 \$ plus taxes. Un ordre de changement ODC-01 a été préparé à cet effet. À noter que l'item « Chemin temporaire » du bordereau de soumission ne coutera rien, car l'entrepreneur n'ayant pas à construire de tels chemins, c'est un montant de 28 963 \$ qui sera économisé.

Une seconde directive de changement est déposée et concerne des travaux de déboisement supplémentaires. Le montant de la directive est de 1527.66 \$.

121-05-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Michel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les directives de changements ODC-01 et ODC-02 au montant de 24 737.34 \$ et de 1527.66 \$ dans le cadre du projet aqueduc chemin de la Cédrière.

11- AMÉNAGEMENT MARCHÉ PUBLIC – CONTRATS DIVERS

Tel qu'expliqué à la séance du 7 mai dernier, quelques contrats additionnels au fin d'autorisation sont déposés au conseil.

Pour la fabrication de deux barrières triangulaires double, deux soumissions ont été déposées comme suit :

- Les Clôtures du Lac : 2 895.00 \$ plus taxes
- Interclôtures : 3 633.89 \$ plus taxes

Pour la location du chapiteau, une seule soumission a été déposée, soit celle de Tout-en-Party pour un montant de 9 270 \$ plus taxes.

122-05-18 Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat pour la fabrication de deux barrières à l'entreprise Les Clôtures du Lac pour un montant de 2 895 \$ plus taxes et d'accorder le contrat pour la location du chapiteau à Tout-en-Party pour un montant de 9 270 \$ plus taxes.

15- CONTRAT DE RÉFECTION PARTIE DE L’AFFICHAGE TOURISTIQUE

Des soumissions ont été demandées afin de procéder à la réfection de trois (3) enseignes touristiques.

Suite à l'invitation faite, deux soumissions ont été déposées comme suit :

- Lettrage Flash : 11 630 \$ avant taxes
- Enseigne April : 12 600 \$ avant taxes

123-05-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat de réfection de trois enseignes touristiques à l'entreprise Lettrage Flash pour un montant de 11 630 \$ avant taxes.

16- CONTRAT RELATIF À L’INSPECTION ET AU NETTOYAGE DU RÉSEAU D’ÉGOUT

Des soumissions ont été demandées sur invitation pour effectuer diverses inspections par caméra du réseau d'égout dans divers secteurs. Un seul soumissionnaire a déposé une soumission, il s'agit de Test-Air et Sans Bornes au montant de 6 496.09 \$ taxes incluses.

À cette somme pourrait s'ajouter d'autres montants pour différents items au devis qui seront payées selon un mode unitaire ou à taux horaire.

124-05-18 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat relatif à l'inspection et au nettoyage du réseau d'égout à l'entreprise Test-Air et Sans Bornes pour un montant de 6 496.09 \$ taxes incluses.

17- EMBAUCHE D’ÉTUDIANTS SAISON ÉTÉ 2018

M. Michel Tremblay présente le rapport du comité de sélection relatif à l'embauche des étudiants pour l'été 2018.

Un poste est toujours vacant pour le camp de jour, de même que le poste d'aide-jardinier, aucune candidature n'ayant été reçue pour ces emplois.

125-05-18 Il est proposé par M^{me} Suzy Lessard, appuyée par M. Michel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les recommandations du comité de sélection et de procéder à l'embauche de trois (3) animateurs pour l'opération du camp de jour 2018, d'un animateur sportif et d'une préposée à la bibliothèque comme suit :

Postes d'animateurs de camp de jour

- M^{me} Sarah-Maude Guay
- M^{me} Mary-Anna Coulombe
- M^{me} Alisson Tremblay

Poste d'animateur sportif

- M^{me} Valérie Simard

Poste de préposée à la bibliothèque

- M^{me} Gabrielle Harvey

18- EMBAUCHE CAMPING MUNICIPAL ET AUTRE

M. Dany Dallaire dépose le rapport et fait part des recommandations du comité des ressources humaines concernant l'embauche du personnel pour l'opération du camping saison 2018.

126-05-18

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Michel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les recommandations du comité des ressources humaines pour l'opération du camping municipal saison 2018 et de procéder à l'embauche des personnes suivantes, selon les modalités mentionnées au rapport :

- M. Réal Lapointe, gérant
- M^{me} Josée Brisson, assistante

Préposés à l'accueil et à l'opération

- M^{me} Camille L'Espérance
- M^{me} Dorianne Potvin
- M^{me} Sarah-Kim Fortin
- M^{me} Jessy Rozon

Poste de gardien de nuit (8 heures par nuit)

- M. Christian Gaudreault
- M. André Simard

19- AFFAIRES NOUVELLES

A) Programme PAERRL 2017 : reddition de compte

Le conseil doit présenter une déclaration de reddition de comptes suite à l'octroi d'une subvention pour l'entretien du réseau routier local. La reddition de comptes a été préparée et soumise à la vérification externe. Elle fait état d'un montant de dépenses de 64 115.12 \$.

ATTENDU QUE le ministère du Transports a versé une compensation de 17 972 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QU'une reddition de comptes faisant partie intégrante du rapport financier vérifié de 2017 indique des dépenses de 64 115.12 \$ admissible à ce programme;

127-05-18

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M^{me} Claire Girard, appuyée par M^{me} Nathalie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'attester de la véracité des frais encourus pour 2017 à titre de dépenses d'entretien du réseau routier sur des routes locales de niveaux 1 et 2, dont le total s'élève à 64 115.12 \$.

B) Travaux électriques marina Belle-Rivière

M. le maire fait rapport. Suite à une inspection effectuée par Valmo Électrique, des travaux d'urgence doivent être faits à la marina. Il a été constaté que plusieurs travaux électriques effectués par le passé n'ont pas été effectués selon

les normes de l'industrie. Certaines réparations sont urgentes. Une estimation a été produite pour chaque élément constaté.

Les travaux les plus urgents consistent à :

- Enlever le filage non-conforme et le remplacer par le filage adéquat
- Fixer le filage aux quais
- Refaire 10 prises 120 V non-conformes

Le coût des travaux s'élève à 6 685 \$ plus taxes.

128-05-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Nathalie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat à Valmo Électrique pour les travaux électriques à la marina Belle-Rivière, pour un montant de 6 685 \$ plus taxes.

Une rencontre d'urgence sera planifiée avec les dirigeants du Club nautique dans ce dossier.

C) Vente de terrain Johanne Couture et Claude Jomphe

En mars dernier, le conseil a statué sur les conditions de vente de certains terrains résidentiels, suite à une demande de M. Claude Jomphe et M^{me} Johanne Couture. Ces derniers ont signifié leur acceptation des conditions de la municipalité pour un terrain. Les demandeurs ne désirent pas assumer les frais de prolongement du réseau électrique ni les frais liés au cadastre du terrain.

129-05-18 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de vendre un terrain d'une superficie de 898,1 mètres carrés situé dans le prolongement de la rue Larouche en faveur de M. Claude Jomphe et M^{me} Johanne Couture, lequel terrain formera un lot distinct au cadastre suite à un lotissement qui a été préparé par Girard, Tremblay, Gilbert et que la vente soit faite aux conditions suivantes :

- Terrain identifié comme le numéro 37 sur le projet de lotissement préparé le 6 mars 2018;
- Prix de vente de 2,00 \$ le pied carré plus taxes applicables;
- Frais liés à la transaction à la charge des acquéreurs;
- Obligation pour les acquéreurs d'ériger une construction conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur dans un délai de 18 mois, sinon le terrain sera rétrocédé à la municipalité au même prix et les frais professionnels liés à la transaction seront à la charge des acquéreurs;
- Reconnaissance par les acquéreurs des conditions spécifiques contenues dans une lettre du 27 mars 2018 et particulièrement les conditions contenues sous la note 1 de cette lettre.

En ce qui concerne le cadastre, aucune opération n'a été effectuée dans ce secteur du développement. L'entreprise Girard, Tremblay, Gilbert a soumis une offre de service pour faire cadastrer ce lot ou encore un groupe de quatre (4) lots.

Le prix est de 1 140 \$ pour le premier lot, auquel s'ajoute une somme de 340 \$ par lot pour chaque terrain subséquent. Le lotissement de quatre (4) terrains coûterait par conséquent 2 160 \$ plus taxes.

130-05-18 Il est proposé par M^{me} Suzy Lessard, appuyée par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de l'entreprise Girard, Tremblay, Gilbert pour faire cadastrer quatre (4) lots au montant de 2 160 \$ plus taxes.

D) Contrat marquage de chaussée : véloroute

Un appel d'offres regroupé a été effectué par la M.R.C. Lac-St-Jean pour diverses municipalités. Quatre soumissions ont été déposées. La soumission de Signalisation Audet est la plus avantageuse.

131-05-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat de marquage de la véloroute à l'entreprise Signalisation Audet, pour un montant de 3 172.16 \$ taxes incluses conformément à sa soumission déposée le 14 mai 2018.

E) Activité bénéfice – Fondation CRDI

M. Frédéric Gilbert fait parvenir une lettre afin de soutenir la Fondation du CRDI avec une commandite. Une activité bénéfice est organisée le 1 juin prochain.

132-05-18 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets pour le tournoi de golf de la Fondation du CRDI qui aura lieu le 1^{er} juin prochain au Club de golf de Saint-Gédéon au prix de 150 \$ par personne.

21- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 26, M^{me} Nathalie Simard propose la levée de l'assemblée.

Émile Hudon
Maire

Dany Dallaire
Directeur général